



SAS 2 SECONDES

États financiers

Exercice du 14/04/2023 au 31/12/2024

Holding financière
1 RUE DES MESANGES
85600, MONTAIGU-VENDEE
SIREN : 952053668

Signé par :

899ABB8C62E1432...

Bilan actif

	31/12/2024 (21 mois)			Net
	Brut	Amort. prov.	Net	
<i>Capital souscrit - non appelé (1)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Recherche et développement</i>				
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>				
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations</i>	100,00		100,00	
<i>Créances rattachées à des participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	100,00		100,00	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production de biens</i>				
<i>En-cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>				
<i>Autres créances (3)</i>				
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Divers				
<i>Disponibilités</i>	55 260,80		55 260,80	
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	55 260,80		55 260,80	
<i>Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>				
<i>Ecarts de conversion actif (VI)</i>				
TOTAL ACTIF (I à VI)	55 360,80		55 360,80	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

Bilan passif

	31/12/2024 (21 mois)	
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 24 496,88	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	- 23 496,88	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	57 980,68	
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	20 877,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	78 857,68	
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	55 360,80	

(1) Dont à moins d'un an

78 857,68

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Compte de résultat

	31/12/2024 (21 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros %
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires			
<i>Ventes de marchandises</i>			
<i>Production vendue - biens</i>			
<i>Production vendue - services</i>			
Chiffre d'affaires net			
<i>Production stockée</i>			
<i>Production immobilisée</i>			
<i>Subventions d'exploitation</i>			
<i>Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges</i>			
<i>Autres produits</i>			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			
CHARGES D'EXPLOITATION			
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>			
<i>Variations de stocks (marchandises)</i>			
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnements</i>			
<i>Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)</i>			
<i>Autres achats et charges externes</i>	3 013,20		3 013,20
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>			
<i>Salaires et traitements</i>			
<i>Charges sociales</i>			
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>			
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>			
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>			
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>			
<i>Autres charges</i>			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 013,20		3 013,20
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 3 013,20		- 3 013,20
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)			
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>			
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)			
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers			
<i>Produits de participation (1)</i>			
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)</i>			
<i>Autres intérêts de produits assimilés (1)</i>			
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>			
<i>Différences positives de change</i>			
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			
CHARGES FINANCIERES			
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>			
<i>Intérêts et charges assimilées (2) (3)</i>	606,68		606,68
<i>Différences négatives de change</i>			
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	606,68		606,68
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	- 606,68		- 606,68
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 3 619,88		- 3 619,88

	31/12/2024 (21 mois)		Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)</i>				
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>				
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)</i>				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>				
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices (X)</i>	20 877,00		20 877,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	24 496,88		24 496,88	
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 24 496,88		- 24 496,88	

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

574,38

574,38

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Annexe

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
<i>Fonds commercial</i>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions</i>							
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>							
<i>Installations générales agencements divers</i>							
<i>Matériel de transport</i>							
<i>Autres immobilisations corporelles</i>							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			100,00			100,00	
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>			100,00			100,00	
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>							
Total			100,00			100,00	

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre :

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à + 50%)				
Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCCV FRESNEL	1 000	1 162 639	10,00	1 162 639

Renseignements globaux sur toutes les filiales :

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
Filiales (détenues à + 50%)					
Participations (détenues entre 10 et 50%)					
SCCV FRESNEL	100	100	- 57 000		
Autres filiales françaises					
Autres filiales étrangères					
Autres Participations françaises					
Autres Participations étrangères					

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 € décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1 €.

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTE FINANCIERES	57 980,68	57 980,68		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	57 980,68	57 980,68		
DETTE FOURNISSEURS				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>				
DETTE FISCALES ET SOCIALES	20 877,00	20 877,00		
AUTRES DETTES				
<i>Autres dettes</i>				
<i>Dettes sur immobilisations</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	78 857,68	78 857,68		

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : 406

2 SECONDES
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue des Mésanges,
85600 MONTAIGU-VENDEE
952 053 668 LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2025

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 d'un montant de 24 496,88 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice 24 496,88 euros
En totalité sur le compte « Report à nouveau »
Dont le solde devient ainsi débiteur de **24 496,88 euros**.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de **- 23 496,88 euros**.

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Acte sous signature électronique via le procédé DOCUSIGN, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Matthieu GILLES

Signé par :

899ABB8C62E1432...